EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° d'imprimé : S 640827358

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	03/11/2026	26120381

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

02/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S056S033

(9) RAISON SOCIALE : **SO.SEC.AUTO.**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0297810617
ZI de Kerpont
56600 LANESTER

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 056D1177
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
FA-063-RT (F)	27/09/2018	27/09/2018

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	BOXER

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF3YC3MFC12J30187	N1	CTTE

Type/CNIT	Énergie
N10PGTCT064J263	GO

Document(s) présenté(s)
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

154320

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) majeure(s)

3.2.1.a.2. ETAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs, AV.
3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG.
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté, ARG,ARD.
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATERALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIERE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact, AV.
6.2.1.a.2. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures, AVD.
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route, AV.

Défaillance(s) mineure(s)

4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVG,AVD.
6.1.8.a.1. SUPPORT DE MOTEUR : Anomalie de fixation
6.2.1.a.1. ETAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé, D,ARG.
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés, AV.
8.2.22.c.1. OPACITE : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P0003 P0562 P11B4

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

30/01/2024 : 128401km /

Afin de faciliter les campagnes de rappel graves, vos données de contact ont été collectées. Pour exercer vos droits d'accès, rectification ou suppression de vos données, veuillez consulter le site internet https://www.utac-otc.com, rubrique « infos pratiques ».

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à + 8m/km):	-0.6m/Km			
Dissymétrie suspension (≤30%):	5%		11%	
Forces verticales :	1384daN		1025daN	
Frein de service :				
Forces de freinage :	609daN	509daN	331daN	293daN
Déséquilibre (<20%):	17%		12%	
Forces de freinage (efficacité) :	609daN	509daN	331daN	293daN
Taux d'efficacité (≥ 50%):	72%			
Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 26%				
Emissions à l'échappement :				
Opacité des fumées (0.51m-1): C1: <0.10m-1 C2: <0.10m-1				
Feux de croisement (-2,5% à -0,5%)	-0.2%	+0.1%		
Feux de brouillard avant(-3,5% à -1,0%)	-4.0%	-4.0%		